

SEMINAIRE

**« Accords de libre échange conclus par le Maroc :
quelles incidences sur l'industrialisation du pays ? »**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**Rabat
Mercredi, 25 Avril 2012**

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Mesdames et Messieurs

J'ai l'immense plaisir de vous accueillir aujourd'hui à l'IRES dans le cadre de ce séminaire consacré à la question des incidences des accords de libre échange (ALE) conclus par le Maroc sur l'industrialisation du pays.

La thématique d'aujourd'hui fait l'objet d'une étude dans le cadre du programme d'études « Compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé », menée par un groupe composé d'économistes, de juristes et d'experts des relations internationales du Maroc.

Cette étude a pour objet d'examiner les forces et les faiblesses des accords de libre échange conclus par le Maroc et d'apprécier leurs effets sur l'économie nationale et sur sa compétitivité globale. L'étude vise aussi à explorer le degré de cohérence intrinsèque de ces accords et leur compatibilité avec les engagements du pays dans le cadre du système multilatéral de l'OMC. Elle permettra de dégager des recommandations de politiques publiques à même de favoriser, à terme, le rééquilibrage des relations commerciales du Maroc avec ses partenaires et de servir de point d'ancrage pour maximiser les retombées économiques des accords commerciaux envisagés par le pays.

Mesdames et Messieurs

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité du débat lancé par l'IRES sur la question des accords de libre échange. L'Institut avait organisé en octobre 2011 une journée d'étude sur la cohérence d'ensemble des accords de libre échange conclus par le Maroc et leurs incidences sur la compétitivité globale du pays. A titre de rappel, les principales conclusions de ce séminaire se présentent comme suit :



- Les progrès enregistrés par le Maroc en matière de libéralisation commerciale sont indéniables. L'amélioration de l'accessibilité de l'offre nationale aux marchés des pays partenaires a favorisé un accroissement sensible des d'exportations et leur diversification relative sur le plan sectoriel et géographique. Toutefois, le rythme de progression des exportations est sans commune mesure avec l'accroissement spectaculaire des importations. Cette situation a généré un déficit chronique de la balance commerciale qui est en passe de devenir insoutenable.
- Les accords de libre échange du Maroc ont été, parfois, conclus sans recours préalable à des études d'impacts pour déterminer non seulement le niveau des concessions tarifaires et non tarifaires à accepter, la progressivité de leur mise en œuvre pour tenir compte de la capacité de résilience des différents secteurs d'activité, mais également les mesures correctives à envisager en cas de déséquilibre commercial inacceptable.
- La mise à niveau rapide du tissu économique national (adaptation de l'outil productif, modernisation de sa logistique...), n'a été envisagée qu'à posteriori et peine à se concrétiser. Cette situation met le système productif national face à une concurrence intense sans qu'il soit suffisamment préparé.
- La multiplication accords de libre échange conclus par le Maroc rend leur gestion complexe, voire coûteuse. Le Maroc est appelé à gérer une multitude de régimes juridiques que ne réunit pas forcément une logique commune (règles d'origine, régimes économiques en douane...). Dans ces conditions, la mise en place d'un système avancé de veille juridique s'avère nécessaire pour s'assurer de la cohérence des accords commerciaux du pays.



- L'appropriation collective des enjeux des accords de libre échange est nécessaire pour la réussite de la stratégie d'ouverture adoptée par le pays. En particulier, l'implication des associations professionnelles en amont du processus de négociation des accords, dans un souci de maîtrise des réalités sectorielles, permet de délimiter le champ des concessions tarifaires et non-tarifaires et de mieux négocier les échéances de libéralisation. De même, la contribution des missions économiques auprès des ambassades du Maroc est fortement requise pour accompagner l'effort de promotion économique à l'étranger.
- La maximisation des retombées des accords de libre échange sur le développement du pays devrait être envisagée dans le cadre d'un renforcement de la cohérence des politiques publiques et des stratégies sectorielles. L'opportunité d'un cadre de coordination approprié, permettant de gérer les accords de libre échange et de veiller à leur cohérence par rapport aux intérêts stratégiques du pays, s'avère à ce titre d'une grande importance.

Mesdames et Messieurs

Au-delà des effets conjoncturels liés à l'aggravation du déficit commercial du Maroc (décélération de la demande étrangère adressée au pays, hausse de la facture énergétique et céréalière...), la progression rapide des importations de certains produits, autrefois couverts par la production locale, suscite d'importantes inquiétudes.

Un tel constat permet de relever vraisemblablement l'existence d'effets d'éviction sur le tissu productif national qui viennent se greffer sur les contraintes affectant déjà le développement de l'offre exportable sur les marchés tiers. D'ailleurs, ce risque est également suscité par la concurrence de certains pays partenaires dont le profil de spécialisation et les avantages compétitifs ne s'écartent pas sensiblement de ceux du Maroc.



Les répercussions qui en découlent en termes de baisse de l'activité de certaines branches industrielles vulnérables et de pertes concomitantes d'emplois militent en faveur d'une évaluation par le Maroc des accords qu'il a conclus à l'aune de leur cohérence par rapport aux choix sectoriels opérés par le pays, notamment en termes d'industrialisation ainsi que de leurs effets sur la dynamique du marché intérieur. Celui-ci constitue in fine un point d'ancrage décisif pour entretenir la dynamique des exportations et une base arrière permettant aux entreprises nationales de se prémunir contre la morosité de la conjoncture économique internationale.

Mesdames et Messieurs

Un examen minutieux de la problématique liée aux incidences des accords de libre échange conclus par le Maroc sur l'avenir de son secteur industriel, suppose que des éléments de réponse soient apportés aux questions suivantes :

- Quels sont les effets induits par ces accords sur les différents secteurs de l'activité économique, notamment les principales branches industrielles ?
- Ces accords vont-ils à l'encontre de la concrétisation des objectifs de la stratégie industrielle à l'œuvre au Maroc, notamment pour ce qui est des nouveaux métiers mondiaux du pays ?
- Quels seraient les effets de l'application de la nouvelle loi sur la défense commerciale adoptée par le Maroc en termes de sauvegarde de la production locale contre toutes les formes de concurrence déloyale des produits originaires de certains pays partenaires ?
- Dans la perspective de la conclusion de nouveaux ALE, quels enseignements faudrait-il déduire de l'évaluation des accords de libre échange en matière de mise à niveau globale de l'économie marocaine et de renforcement de sa résilience face à la concurrence étrangère ?



Mesdames et Messieurs

Ce sont là quelques questionnements qui devront animer notre débat aujourd'hui. La présence d'experts des questions liées au libre échange sera l'occasion d'apporter un regard croisé sur les effets induits par ces accords sur les performances du tissu industriel national et d'identifier les leviers d'actions à même de renforcer la cohérence de ces accords avec les options de la stratégie industrielle du Maroc.

Avant d'entamer les travaux de la première session, je remercie vivement l'ensemble des intervenants pour avoir répondu favorablement à notre invitation malgré leur agenda serré. Mes remerciements s'étendent également à l'ensemble des participants.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite plein de succès à notre séminaire.

